



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU de la réunion du conseil municipal
du vendredi 7 mars 2014 à 18h30 en Mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Claude FABRE, Henriette COLLET, Xavier LONG, Stéphanie ROUX, Sophie GOURCEAUX, Corinne CLIVIO-LETERRIER, Gérard FAURE, Julien BRENIERE, Isabelle PALMARINI.

Membres absents excusés : Lydie RIGNON procuration à Stéphanie ROUX, Claude PIOL procuration à Claude FABRE, Robert GENSUL procuration à Jean-Marie BARRAL, Jean MAYNADIER procuration à Gérard FAURE.

Membres absents : Claude BLANCHET

Secrétaire de séance : Henriette COLLET

Ordre du jour :

- 1/. Présentation du rapport d'activité de la médiathèque
- 2/. Présentation par l'ONF de l'état des travaux 2013 et projets 2014
- 3/. Autorisation d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations – Espace Jeunesse Solidarité
- 4/. RTE rénovation du réseau électrique de Haute-Durance (projet P1). Modification de la ligne 63 000 V Embrun Mt Dauphin
- 5/. Projet d'équipement de l'Espace Jeunesse Solidarité – Plan de financement
- 6/. Tarifs cantine 2014 - annule et remplace délibération n°4 du 20.12.13
- 7/. Tarifs repas portés 2014 - annule et remplace la délibération n° 5 du 20.12.13
- 8/. Tarifs garderie 2014 - annule et remplace délibération n°6 du 20.12.13
- 9/. Motion Gardanne
- 10/. Motion La Poste
- 11/. Motion maintien classe DP6 LP Paul Héraud
- 10/. Questions diverses

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 janvier 2014 adopté à l'unanimité.

1/. Présentation du rapport d'activité de la médiathèque

Isabelle SIGNORET, bibliothécaire, présente le rapport d'activité 2013 et aborde les points suivants.
Les locaux : 75 m2 destinés au prêt de documents et l'utilisation de postes informatiques et une salle 13 m2, lieu de travail et de lecture.

Les horaires : 16H30 d'ouverture au public réparties sur 4 jours.

L'équipe :

11 bénévoles très impliquées dans le fonctionnement de la médiathèque (20 heures hebdomadaires) et 9H30 dédiées aux animations et aux tâches administratives.

La bibliothécaire travaille 26 heures hebdomadaires (16H30 en relation directe avec le public).

Les collections : 3900 documents dont 2200 qui appartiennent à la BDP, achat de 200 ouvrages cette année (livres en gros caractères et enfants).

Équipement informatique : 4 postes informatiques, utilisés cette année par 730 personnes avec un pic au cours de la saison d'été / logiciel de prêt installé en janvier 2014.

Utilisateurs : 318 inscrits soit 34,5% (moyenne nationale de 14,8%), 4151 fréquentations cette année.

Les animations : culturelles et centrées vers le livre (bébés lecteurs, des livres à votre porte, expositions, échanges de livres) 478 personnes concernées cette année et 578 enfants avec les 3 classes de l'école qui fréquentent la médiathèque.

Etat des consommations :

Acquisition de livres (2 X 1153 hab) = 2306 €

Animation (0,50 X 1153 hab) = 576 €

Équipement des livres et petit matériel 200 €

Acquisition de mobilier : 3000 €

Logiciel ORPHEE : 420 € douchette : 200 € processeur et disque dur : 579 €

Propositions pour 2014 :

Acquérir un processeur et un disque dur, deux casques pour les postes informatiques et un revêtement mural pour l'affichage dans la petite salle.

Le classement de la médiathèque par la BDP est de niveau 2 (sur 5) ; le niveau 1 ne pourra pas être atteint car il faut au moins 100 m².

Bibliothèque qui sert de modèle et qui est visitée par d'autres communes.

2/. Présentation par l'ONF de l'état des travaux 2013 et projets 2014

Les agents de l'ONF, Dominique DELORME agent patrimonial et Christophe BERNARD, responsable de l'unité territoriale, présente le bilan de l'année 2013 :

En 2013, 4840 € ont été consommés pour l'entretien des limites, pour des travaux forestiers (nettoisement, dépressage) et pour la protection des mélèzes par clôtures ; c'est le niveau le plus faible depuis 2008, ce qui s'explique car la commune prend directement à sa charge certaines opérations avec son service technique.

Programme d'actions 2014 :

Un chiffrage estimatif de 16 800 € HT porte sur des travaux de type domaine (reprise de limite des parcelles, curages, obligation légale de débroussaillage) et des travaux de type peuplements (pose, entretien et dépose des protections des plantations de mélèzes 2008 / nettoisement dépressage au profit des mélèzes).

Concernant le dossier de Ste Croix, une proposition de M Œuvre BE territorial/ expertise RTM, a été faite dans le but de modifier le tracé de la route (étude préalable faite par Téthys).

Enfin, le bilan de l'évènement climatique (coup de vent) dans la nuit du 10 au 11 novembre 2013, fait état de 540 arbres tombés, ce qui correspond à environ 580 m³ de bois.

La commune doit se prononcer sur les travaux qu'elle sélectionne pour 2014.

3/. Autorisation d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations – Espace Jeunesse Solidarité

Monsieur le Maire expose l'offre de prêt reçue de la Caisse des dépôts et Consignations pour la construction des logements sociaux, d'un montant de 502 000 €. Il convient que le Conseil Municipal délibère sur l'autorisation d'emprunt, et autorise le Maire, à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4/. RTE rénovation du réseau électrique de Haute-Durance (projet P1). Modification de la ligne 63 000 V Embrun Mt Dauphin

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de modification de la ligne à 63 000 volts Embrun -Mont Dauphin, il est nécessaire de rendre un avis au titre du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 sur le dossier d'exécution du tronçon compris du pylône 31 (existant) au poste d'Embrun, reconstruite en première étape en technique aérosouterraine.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'émettre un avis favorable sur le dossier d'exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité

5/. Projet d'équipement de l'Espace Jeunesse Solidarité – Plan de financement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'équipement de l'Espace Jeunesse Solidarité en cours de construction, il est prévu l'achat de matériel d'équipement pour la cantine (armoire froide, four...) et pour l'aménagement d'aires de jeux extérieurs, pour un montant estimé de 22 000 €. Ce dossier pourra bénéficier de la réserve parlementaire de 10 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6/. Tarifs cantine 2014 - annule et remplace délibération n°4 du 20.12.13

Monsieur le Maire expose, que la délibération du 20/10/2013, relative aux tarifs 2014 de la cantine comportait une erreur ; l'année de référence mentionnée pour le barème des impôts sur les revenus, est 2012 et non 2013. Il est nécessaire de procéder à cette rectification.

Délibération adoptée à l'unanimité.

7/. Tarifs repas portés 2014 - annule et remplace la délibération n° 5 du 20.12.13

Monsieur le Maire expose, que la délibération du 20/10/2013, relative aux tarifs 2014 des repas portés comportait une erreur ; l'année de référence mentionnée pour le barème des impôts sur les revenus, est 2012 et non 2013. Il est nécessaire de procéder à cette rectification.

Délibération adoptée à l'unanimité.

8/. Tarifs garderie 2014 - annule et remplace délibération n°6 du 20.12.13

Monsieur le Maire expose, que la délibération du 20/10/2013, relative aux tarifs 2014 de la garderie comportait une erreur ; l'année de référence mentionnée pour le barème des impôts sur les revenus, est 2012 et non 2013. Il est nécessaire de procéder à cette rectification.

Délibération adoptée à l'unanimité.

9/. Motion Gardanne

Le maire expose au conseil municipal, la proposition d'une motion contre les méga projets biomasse de production d'énergie qui font peser une menace sur la ressource forestière régionale, du fait des quantités nécessaires.

Délibération votée à l'unanimité.

10/. Motion La Poste

Le maire expose au conseil municipal, la proposition d'une motion concernant le maintien de services publics de qualité dispensés par la Poste.

Délibération votée à l'unanimité.

11/. Motion maintien classe DP6 LP Paul Héraud

Le maire expose au conseil municipal, la proposition d'une motion demandant le maintien de la classe DP6 au Lycée Professionnel de Paul Héraud.

Les élus indiquent que le maintien de cette classe ne doit pas pour autant annuler la création d'une classe de 3^{ème} prépa-pro à la rentrée 2014 sur Briançon.

Délibération votée à l'unanimité.

10/. Questions diverses

- Enfouissement de ligne électrique par le SYME pour le projet Châteauroux-Les Pins : coût 6 800€.
- VEOLIA refuse à un administré du hameau des Vazets, d'effectuer le raccordement à l'assainissement : ce n'était pas prévu au départ (180ml de tranchée). Le courrier a été adressé à l'utilisateur pour confirmation indiquant par ailleurs que sa fosse septique fonctionnait très bien.

- Un courrier émanant d'un citoyen de la commune de St André d'Embrun inquiet pour le projet de la carrière qui reconnaît que la municipalité a exprimé sa volonté de résister.
- Une demande de manifestation culturelle de la part de l'association EMI qui devrait avoir lieu le 11 juin 2014 et sollicite auprès de la commune un terrain de 2000 m² pour recevoir 300 personnes.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20H20.

**Le Maire,
J-Marie BARRAL**

